

PROGRAMME DE FORMATION : CACES® R486

Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 486A

Groupe A = PEMP à élévation verticale et/ou Groupe B = PEMP à élévation multidirectionnelle

Objectifs Pédagogiques

Être capable d'appliquer les règles de sécurité sur l'engin concerné aussi bien sur le plan théorique que pratique : conduire, manœuvrer et entretenir la PEMP.

Logistique

Tout stagiaire devra être équipé d'une tenue de travail adaptée, de chaussures de sécurité, de gants ainsi que de lunettes de protection d'un harnais homologué et en cours de validité ainsi qu'un casque avec jugulaire.

Pédagogie :

Le parcours pédagogique s'effectue autour d'un apport des connaissances théoriques relatives à l'utilisation des PEMP en toute sécurité, et d'exercices pratiques de conduite de la nacelle. Les groupes de travail ne sont pas surchargés (Nombre défini suivant le niveau des candidats et les catégories demandées).

Les Moyens :

Salle de formation équipée avec Paper Board, Ecran et vidéoprojecteur

Formation théorique : explication de la sécurité en salle avec diaporamas et livret de formation

Formation pratique : conduite sur la PEMP concernée - Plateforme d'évolution pratique certifiée CACES®.

Profil Formateur/Testeur :

Formateur-expert en CACES® levage manutention

Testeur qualifié IFP – Certifié par Global Certification sous N°STC/219. (Plateforme certifiée GLOBAL Certification).

Formation Théorique et compétences attestées :

Durée : 1 Journée soit 7 Heures

Contenu :

- Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, l'accompagnateur, ..).
- Connaître la technologie des PEMP utilisées, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les principes de fonctionnement, ainsi que les modes de commande, de propulsion, de transmission ou de direction.
- Identifier les différents types de PEMP, leurs caractéristiques et leurs capacités.
- Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité).
- Connaître et maîtriser les conditions d'équilibre et les facteurs de stabilité des PEMP pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
- Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des PEMP.
- Savoir exploiter les PEMP et maîtriser les principaux risques (adéquation à la tâche et limites d'emploi, conduite en cas d'incident, port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations).
- Connaître et effectuer les vérifications d'usage des PEMP (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).

Formation Pratique et compétences attestées :

Durée : 2 à 3 Journées (A fixer en fonction de l'expérience du candidat et de la/les catégories demandées)

Contenu :

- Réaliser les prises de poste (environnement météo, balisage, risques environnants, adéquation) et les vérifications de la PEMP (documents, contrôle visuel, état des dispositifs de sécurité, niveaux, ..).
- Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite de la PEMP, de levage/descente de la plate-forme y compris en configuration de secours, ainsi que l'entrée/sortie en sécurité de celle-ci. Maîtriser la communication avec le chef de manœuvre et l'accompagnant.
- Vérifier l'état de la PEMP (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien.

Public concerné :

Toutes les personnes expérimentées ou non, appelées à conduire une PEMP dans une entreprise.

Être apte à la visite médicale et avoir plus de 18 ans.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est demandé mais la compréhension du français nécessaire à la mise en œuvre des consignes et de l'évaluation finale est recommandée.

Evaluation :

Les épreuves théoriques (sous forme de **QCM sur tablette**) et pratiques de la conduite d'une PEMP sont réalisées en fin de formation conformément à la Recommandation R486 de la CNAMTS en vue de la délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) par catégorie de PEMP.

- La délivrance du CACES permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.

Lieu de Formation :

Centre de Formation IFP – Domaine du Chambon – Lieu-Dit Chambon 63500 ISSOIRE

Contact de Formation :

Secrétariat IFP : Téléphone : 04.73.89.90.75 – Mail : issoireformationprevention@outlook.fr

Modalité et Tarifs :

Le tarif est en fonction de la durée de formation et des catégories que vous souhaitez passer

Pour plus d'informations et un devis individualisé, nous consulter.

Cette formation peut être éligible au CPF (voir sites internet : intercariforef.org et moncompteformation.gouv.fr).

Délais d'Accès :

Inscription sous réserve de places restantes sur la session. Nous consulter

Accessibilité Personnes Handicapées :

Les personnes atteintes de handicap sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

Validité :

Selon la Recommandation R486 la validité du CACES® est de 5 ans.

Depuis le 01/01/2020
Le CACES® R386 devient le CACES® R486A –
Cat. A (RS7000) et/ou B (RS7001) (Date d'enregistrement au 18/12/2024 - INRS)

Ancienne catégorie	Type d'engins concernés	R386 à R486 A Nouvelle catégorie
1A		A
3A		
2A		Non concerné
2B		
1B		B
3B		
	Conduite hors-production des PEMP des catégories A et B	C